



16ème législature

Question N° : 312	De M. Thomas Ménagé (Rassemblement National - Loiret)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique >ordre public	Tête d'analyse >Multiplication des attaques aux mortiers d'artifice	Analyse > Multiplication des attaques aux mortiers d'artifice.
Question publiée au JO le : 26/07/2022 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Date de renouvellement : 15/11/2022 Date de renouvellement : 28/02/2023 Date de renouvellement : 27/06/2023 Date de renouvellement : 03/10/2023 Date de renouvellement : 09/01/2024 Date de renouvellement : 23/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Thomas Ménagé appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la multiplication des attaques aux mortiers d'artifice. Ces attaques, tant en zone urbaine qu'en zone rurale, sont susceptibles d'attenter gravement à la vie des forces de l'ordre, des sapeurs-pompiers et des habitants. Elles constituent, en tous les cas, un trouble à la tranquillité et à l'ordre public inacceptable. Il lui demande donc quelles mesures le Gouvernement compte prendre afin de mettre fin à ces attaques et démanteler les réseaux de fourniture de ces armes.